LA MULTIMODALITÉ ET SA PARTICIPATION À L'OBSERVABILITÉ DES PHÉNOMÈNES LANGAGIERS : LE CAS DE L'ARGUMENTATION

Jérôme JACQUIN Université de Lausanne

1. Introduction

Je me propose ici de revenir sur la délicate question du caractère observable de l'argumentation en sciences du langage : l'argumentation constitue-t-elle un observable et, si c'est le cas, à quel titre ? L'originalité de la proposition réside dans l'adoption d'une perspective multimodale sur la question, par l'intégration, dans le dispositif théorique et analytique, de la dimension incarnée de la parole-en-interaction. En d'autres termes, on fait ici l'hypothèse que les contours prosodiques, les gestes, la direction du regard, les postures ou encore la répartition des corps dans l'espace participent de l'observabilité, de la mise en visibilité, de l'argumentation. Cette hypothèse sera discutée plus loin (3), après avoir rappelé la définition de l'argumentation sur laquelle la présente contribution repose (2). L'hypothèse sera confrontée à l'analyse d'un extrait d'une réunion de travail anglophone en entreprise (4). La contribution se clôt sur une synthèse du propos et insiste sur la plus-value descriptive de la multimodalité pour l'étude des pratiques discursives, dont l'argumentation (5).

2. Une définition de l'argumentation

La définition de l'argumentation qui sert de base à la réflexion s'inspire à la fois du modèle dialogal de l'argumentation développé par Christian Plantin (1996, 2005, 2012) et enrichi par Marianne Doury à sa suite (1997, 2004, 2012) et du plaidoyer de Marc Angenot (2008) pour une approche non persuasive de l'argumentation.

L'argumentation peut être saisie comme un mode spécifique de traitement verbal du désaccord, qui consiste en la construction de positions solides, c'est-à-dire étayées par un travail textuel de justification et situées par un travail interactionnel et dialogique de positionnement. (Jacquin & Micheli 2012 : 600)

Il ne s'agit pas ici de commenter en détail les spécificités de cette définition et du modèle dont il s'inspire (voir à ce propos Jacquin, 2011, 2014; Jacquin & Micheli, 2012). Je me limite à l'envisager à l'aune des observables qu'elle mobilise.

a. L'argumentation est définie comme une modalité discursive spécifique. L'argumentation constitue donc un observable distinct d'autres types de configurations, comme la narration ou la description (Adam, 2011). Cette définition spécifiante s'écarte des approches généralisantes, qui font de l'argumentation un

- phénomène consubstantiel à la langue (Anscombre & Ducrot, 1983) ou au discours (Amossy, 2000; Grize, 1982).
- b. L'argumentation est appréhendée comme une modalité discursive *typique*. Le phénomène ne repose pas sur un schéma disponible et immuable, mais il est produit et reconnu sur la base d'un faisceau d'indices, qui permet aux locuteurs de reconnaître ici de l'argumentation, là de la narration. En d'autres termes, l'argumentation ne constitue un observable que dans la mesure où elle regroupe des réalités discursives qui possèdent un air de famille (au sens donné par Wittgenstein).
- c. L'argumentation est définie au travers de deux observables : la présence d'un *désaccord*, « cristallisé » autour d'une question commune (Traverso, 2005), et l'élaboration de *positions* différentes ou contradictoires comme autant de réponses à cette question.
- d. Les positions argumentatives ainsi élaborées sont dites *solides*, dans la mesure où elles prennent appui sur des procédés visant à « rendre [le discours] plus résistant à la contestation » (Doury 2003 : 13). Ces procédés peuvent être réduits aux deux macro-opérations qu'Angenot (2008) identifie comme étant les finalités internes en distinction de la finalité externe, hypothétique, que serait par exemple le fait de persuader autrui de l'activité argumentative : la solidité d'une position argumentative repose sur un travail de *justification* d'une part, sur un travail de *positionnement* de l'autre.
- e. La justification renvoie à l'idée qu'une position argumentative constitue la conclusion d'un argument venant la soutenir, la justifier, l'étayer. Cet étayage se manifeste au niveau textuel de la cohésion et de l'enchaînement des propositions (connecteurs, anaphores, inférences relatives aux différents types d'arguments).
- f. Par positionnement, on entend le fait que la position argumentative est située dans un environnement discursif où d'autres positions coexistent et qu'il s'agit, pour le locuteur, de prendre en compte. Ce positionnement transite par les deux types d'observables que sont les ressources énonciatives du *dialogisme* (discours rapportés, marqueurs polyphoniques) et les dynamiques négociatives de l'interaction (enchaînement séquentiel des tours de parole, rapport entretenu par les locuteurs).

L'observabilité de l'argumentation repose par conséquent sur les dimensions constitutives que sont la *justification textuelle* de la position défendue (son étayage) et son *positionnement* à la fois *dialogique* et *interactionnel*. On conçoit aisément que l'argumentation ne peut constituer qu'un observable *indirect*, dans la mesure où son signifiant n'est appréhendable en tant que tel, et donc interprétable, que par le truchement des autres signifiants qui le composent (par exemple un connecteur comme «donc», tel ou tel cas de discours rapporté, etc.), qui ne sont eux-mêmes accessibles, dans l'interaction orale, que dans la mesure où ils constituent des assemblages de sons filtrés par les systèmes phonologiques et morphosyntaxiques d'une langue particulière. Dès lors, l'argumentation ne peut être considérée comme un observable langagier qu'à partir du moment où on admet que son

observabilité se fonde sur celle des unités et processus de plus bas niveau qui permettent de l'élaborer.

Une analyse intégrée de ces unités et processus appelle à une certaine interdisciplinarité au sein des sciences du langage. L'approche discursive de l'argumentation que j'applique ici articule, aussi bien en théorie qu'en pratique, les apports respectifs de la linguistique de l'énonciation (dans la tradition de Benveniste, 1966; Ducrot, 1984; Kerbrat-Orecchioni, 1980; Nølke, 2001), de la linguistique interactionnelle (Couper-Kuhlen & Selting, 1996; Ochs, Schegloff & Thompson, 1996; Pekarek Doehler, De Stefani & Horlacher, 2015; Selting & Couper-Kuhlen, 2001) et de l'analyse conversationnelle (Gülich & Mondada, 2001; Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974; Sidnell & Stivers, 2013). C'est par le biais de cette dernière que j'introduis la multimodalité dans le dispositif, dans la mesure où l'analyse conversationnelle a très tôt considéré le rôle du regard, des gestes et de la prosodie (Deppermann, 2013; Goodwin, 1981; Mondada, 2007; Sidnell & Stivers, 2005) et ainsi alimenté la réflexion en linguistique interactionnelle (Bergmann, Brenning, Pfeiffer & Reber, 2012).

3. Multimodalité, observabilité et réflexivité

Toute approche qui se donne pour objectif de rendre compte des phénomènes de communication dans leur « naturalité » (voir notamment Lynch, 2002), c'est-à-dire tels qu'ils se présentent à l'expérience, est confrontée à l'impératif méthodologique d'avoir à considérer et statuer sur leur dimension multimodale. Dans le cadre de la présente contribution, il s'agit de questionner le rôle de la multimodalité dans la mise en visibilité de l'activité argumentative, dans ses différentes dimensions identifiées *supra*.

On se concentre ici sur la multimodalité telle qu'elle se présente dans les interactions orales synchrones, où les énoncés verbaux n'épuisent pas les ressources sémiotiques mobilisées et où il faut encore compter avec les contours prosodiques modulant la prise en charge de ces énoncés, la direction des regards au moment de leur production, les gestes (y compris les mimigues faciales) et la manipulation d'éventuels artefacts (documents écrits, matériel informatique, etc.) qui les accompagnent, les postures et la répartition spatiale des corps qui leur servent de support. Ces différents éléments sont attachés à l'acte d'énonciation en tant que cette énonciation constitue la « gesticulation » locutoire dont parle Alain Berrendonner (1981; voir aussi Kerbrat-Orecchioni, 1980). L'énonciation, chez Berrendonner, est un geste « de l'ordre [...] du montré, de l'exhibé » (1981 : 121); au niveau sémiotique, elle se présente comme « un éventuel symptôme d'elle-même, ou d'une stratégie comportementale plus vaste, qui l'inclut » (1981 : 219). En d'autres termes, l'énonciation — entendue comme geste — témoigne d'une certaine réflexivité : elle donne des indications sur elle-même, elle pourvoit en quelque sorte à sa propre observabilité. Cette idée de réflexivité attachée à l'énonciation entre en résonnance avec la notion d'indexicalité que l'analyse conversationnelle, après l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967; Suchman, 1987), a située au cœur de son dispositif théorique et analytique : toute action, verbale ou non, est indexicale, dans la mesure où elle pointe doublement vers son contexte d'utilisation : elle participe à renouveler le

contexte tout autant qu'elle propose, réflexivement, une interprétation de ce même contexte (Heritage, 1984).

L'intérêt de la perspective multimodale réside donc dans le fait de donner une place aux propriétés corporelles de l'énonciation et de l'interaction, car ces propriétés non seulement participent à l'accomplissement des conduites (par ex. une activité de débat), mais aussi donnent, réflexivement, des indications sur ces conduites (par ex. sur la dimension argumentative de l'activité de débat)¹. C'est ce que l'on va observer maintenant au travers d'une analyse de cas.

4. Analyse de cas

L'extrait est tiré d'un corpus de six réunions de travail vidéo-enregistrées entre 2004 et 2006 au sein d'une entreprise de production basée en Nouvelle-Zélande. Dans ces réunions, les onze cadres de l'entreprise traitent des affaires courantes (ressources humaines, sécurité, calendrier) et discutent des développements à plus long terme (modèle économique, philosophie de l'entreprise)².

Enregistrée en 2005, la réunion sur laquelle je vais me concentrer a été en grande partie dévolue à discuter l'embauche potentielle d'une nouvelle opératrice, Sue, avec laquelle trois cadres se sont préalablement et séparément entretenus : le directeur général Jeason (JH), le directeur exécutif Seamus (SB) et le responsable prépresse Ivo (IS). Lors de la réunion, JH et SB insistent sur l'urgence d'embaucher quelqu'un et valorisent les compétences spécifiques de Sue. JH exprime tout de même quelques doutes sur la personnalité de l'opératrice, dans la mesure où il n'a eu accès à aucune lettre de recommandation. En revanche, IS s'oppose à JH et SB : il doute de la pertinence du profil de Sue, dans la mesure où les opérateurs déjà en place devront, quoi qu'il advienne et du fait de la mutation de leur profession, développer les compétences en question.

Segmenté en trois parties, cet extrait — dense aux plans argumentatif et multimodal — débute avec une remarque de SB relative au calendrier.

_

¹ Dans « On the metapragmatics of gestures », Axel Hübler (2007) poursuit une réflexion similaire en l'appliquant à la narration.

² Ces données ont été recueillies par le Language in the Workplace Project de la Victoria University of Wellington (voir par ex. Holmes & Marra, 2004). Ma collaboration au projet a été rendue possible par une bourse du Fonds National Suisse de la recherche octroyée pour l'année académique 2014-2015 [P2LAP1_155110]. Pour l'enregistrement considéré ici, deux caméras et un dictaphone ont été utilisés. Les données ont été anonymisées. Les conventions de transcription sont consultables en annexe.

```
Extrait LWP AMMVM-02 1
        %¶+(that is) you know i don't know what t- what
 SB
           (c'est) tu sais je ne sais pas ce que ce que
        %regarde IS-----
          +regarde IS-----
                                             ---->27
         1regarde SB----->8
2
        t- when you think the right time is but um
        quand tu penses que c'est le bon moment mais um
3
        (1.4)
4
  IS
        yeah
        ouais
5
        (0.3)
6
  SB
        the right time is not when the work arrives
        le bon moment n'est pas lorsque le travail arrive
7
  ??
        #1 ((clears throat))
        ((s'éclaircit la gorge))
#im1
```

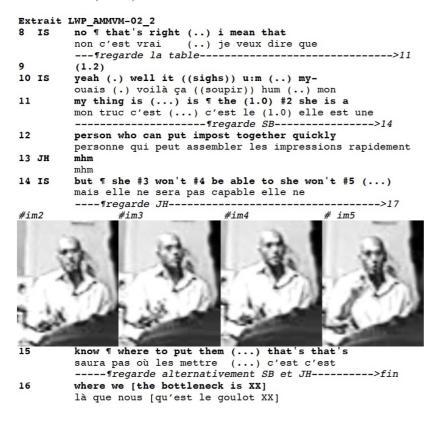


À la ligne 1, on constate que le regard du locuteur SB vient ancrer le déictique « tu » [you] et faire ainsi d'IS l'allocutaire du tour³. De son côté, JH ne regarde pas le locuteur, mais maintient également son orientation vers l'allocutaire IS (image 1). Notons que tant le regard de SB que celui de JH sont maintenus, longuement, sur IS. Un tel jeu de regards participe de la configuration interactionnelle du désaccord et de la lisibilité des positions argumentatives représentées : JH et SB s'opposent à IS.

Si on se concentre maintenant sur l'énoncé de SB en 6, qui constitue un argument en faveur de l'embauche de Sue pour faire face à la masse de travail qui s'annonce, on constate qu'il se caractérise, outre sa dimension gnomique (double présent de généralité, syntagmes nominaux définis), par la présence d'une négation polyphonique. Suivant les analyses d'Oswald Ducrot (1984) et d'Henning Nølke (1992), une formulation négative de type « le bon moment n'est pas lorsque le travail arrive » charrie un point de vue (PDV) que le locuteur ne fait que prendre en compte, sans toutefois le prendre à sa charge (Coltier, Dendale & De Brabanter, 2009). Dans le cas présent, SB prend ainsi en compte le PDV1 charrié par l'énoncé nié (« le bon moment est lorsque le travail arrive »), mais ne prend en charge que le PDV2 qui constitue sa contestation. Le PDV1, lui, n'est pas attribué explicitement (à comparer aux formulations de type « tu penses peut-être que... », « d'après toi », etc.). Le regard continu de SB et JH en direction d'IS semble par contre participer du positionnement énonciatif dont relève l'argumentation de SB,

³ Pour une synthèse de différentes études consacrées au rôle du regard dans l'interaction verbale, voir Rossano (2013).

dans la mesure où le regard indexe un candidat potentiel à l'incarnation du PDV contesté (PDV1)⁴.



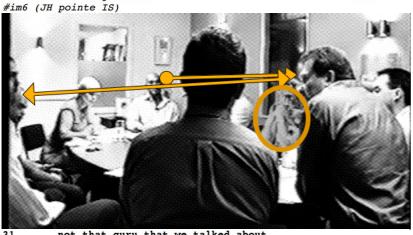
En 8, IS commence par concéder l'argument avancé par SB. Il hésite ensuite à plusieurs reprises sur la manière de poursuivre son tour de parole (8-11). Ce n'est qu'une fois que la trajectoire du tour se stabilise qu'IS regarde SB, en enchainant avec l'énoncé syntaxiquement complet « elle est une personne qui peut assembler les impressions rapidement » (11-12), qui fonctionne comme un argument en faveur de l'embauche de Sue. JH ratifie cet argument en 13 et IS reprend en opérant un renversement séquentiel dans la mesure où « mais » [but] vient recatégoriser ce qui précède en un argument moins fort que ce qui suit (Adam, 2008), à savoir le contre-argument selon lequel Sue ne saurait pas quoi faire du travail accompli. Il s'agit à nouveau d'un énoncé négatif et polyphonique, dont le point de vue contesté est associé du regard à JH, puis à SB (14-15). Au niveau de la mise en visibilité de l'étayage, on constate que la transition entre l'argument faible et l'argument fort est rendue

⁴ Bien des études ont souligné le caractère particulièrement non préférentiel du désaccord en *New Zealand English* (par ex. Holmes & Marra, 2004; Marra, 2012; Stadler, 2006). Dans Jacquin (2015), j'ai tenté de montrer que la multimodalité, notamment au travers des changements de direction du regard associés à un usage fréquent de négations polyphoniques, participait à la configuration et à la mise en visibilité du désaccord.

visible de manière multimodale : les images 3 et 4 témoignent d'un léger — mais toutefois saillant — geste de rotation de la tête. Cette dénégation vient faire le lien entre le connecteur contre-argumentatif et la formulation négative qui le suit. La cohésion du mouvement argumentatif est en outre renforcée par le maintien d'un geste de préhension (main simulant un crochet à deux pointes; images 2-5), scandé à plusieurs reprises et qui résonne avec les différentes opérations de qualification de Sue dont le tour d'IS témoigne (sur la figure, proche, du « bol retourné », voir Calbris, 2003 : 92).

Après une pause relativement longue en 15, IS conclut son contre-argument : c'est là que se situe le goulot d'étranglement (dans la production) et, par extension, l'objection à l'embauche de Sue. Une telle conclusion conteste l'identification que JH avait lui-même fait du [bottleneck] quelques minutes auparavant.

On reprend un peu plus loin:



```
not that guru that we talked about
        n'est pas cette gourou dont nous avons parlé
32
        [she's not going
        [elle ne va pas
33 IS
        [yeah she is not % she's not the
        ouais elle n'est pas elle n'est pas la
            [(layout guru X)] she's the one that maybe&
34
        [(gourou de la maquette X)] elle est celle qui peut-
35 ??
        [XX XX XXX
        [um XX XXX
36 JH
37 IS
        &+ # 7 creates the template really quickly
        être crée le modèle vraiment rapidement
        -+regarde IS-----
                                                --->fin
#im7
             #im8
                            #im9
                                           # im10
```



38 JH #8 mhm

39 IS i mean and and i'm #9 sure # 10 any any of the

je veux dire et et je suis sûr que chacun chacun des 40 operators like have to do the same

opérateurs voudra bien en faire de même

operateurs voudra bien en faire de

41 SB yeah ouais

JH reprend la parole en 30. De manière intéressante, le directeur général va opérer un travail multimodal de médiation entre les positions argumentatives de SB et IS. S'adressant du regard à SB, JH pointe IS du doigt (image 6) et introduit un discours rapporté sur le mode indirect (« ce que ivo [IS] dit, c'est »). Les propos rapportés contiennent eux-mêmes une négation polyphonique : « qu'elle n'est pas cette guru dont nous avons parlé ». Une telle stratégie énonciative, accompagnée par la mimo-gestualité, permet à JH de rapporter les propos d'une des personnes engagées dans le désaccord (IS) en tant que ces propos rapportés nient un point de vue (« elle est cette guru dont nous avons parlé ») que JH attribue à SB et à lui-même par le regard et un « nous » exclusif ([we talked about]).

IS prend alors son tour pour répéter et ainsi prendre en charge l'énoncé négatif (32-34). Il y a là un chevauchement qui rend inaudibles les propos des autres participants, mais on constate qu'IS poursuit son tour avec une stratégie analogue à l'extrait précédent : il commence par concéder une qualité à Sue (« elle est celle qui peut-être crée le modèle vraiment rapidement », 34-37), argument ratifié par JH en 38 (comme il l'avait fait en 13), avant de poursuivre sur sa propre position, voulant que les opérateurs actuels pourraient en faire de même (39-40). Au niveau multimodal, la gestualité vient soutenir cette segmentation du travail d'étayage, comme en témoignent les vignettes 7 à 10 : la position de repos est précisément située à la fin de la concession, lorsque JH ratifie (ligne 38, image 8), tandis que le contre-argument fort et, plus précisément, la mention des « opérateurs » sont préparés par un geste rapide de pointage de la main vers l'extérieur du cadre spatial de l'interaction (images 9-10).

5. Conclusion

La présente contribution entendait revenir sur le statut d'observable de l'argumentation en adoptant une perspective multimodale. L'analyse d'un extrait a montré que la dimension incarnée de l'énonciation participait à la mise en visibilité du travail argumentatif, en général, et de ses trois dimensions constitutives, en particulier : (i) au niveau du *positionnement interactionnel*, gestes et regards interviennent dans la configuration du

désaccord, en contribuant à la distribution des positions argumentatives en son sein (qui exprime son désaccord vis-à-vis de qui ?); (ii) au niveau du positionnement dialogique, ils s'associent de manière complexe aux discours rapportés et aux marqueurs polyphoniques en ancrant, dans l'interaction, des discours et des points de vue pris en compte sans pour autant être pris en charge; (iii) au niveau de la justification textuelle, gestes, regards et contours prosodiques (dont les pauses) contribuent à la segmentation du tour de parole en unités de composition et mettent ainsi en évidence l'opération d'étayage à l'œuvre, signalant le passage d'un argument à l'autre ou d'un argument à une conclusion.

Adopter une perspective multimodale ne constitue donc pas qu'un impératif méthodologique imputable à la nécessité de prendre en compte la complexité de l'environnement sémiotique dans lequel les ressources verbales sont mobilisées. Il y a une véritable plus-value théorique et analytique à repartir du caractère tangible, concret et incarné de l'énonciation, en tant qu'elle émerge de l'interaction tout autant qu'elle contribue à la structurer.

Conventions de transcription

Conventions adaptées d'ICOR, v. 2013⁵ et de Mondada (2007) pour la mimogestualité.

Intonation montante Intonation descendante Allongement phonique Troncation Inspiration sensible à l'écoute .h .hh Pauses (1/4, 1/2, 3/4 seconde; n = secondes)(.)(..)(...)(n)Mots difficiles à identifier XX XXX MAIS **Emphase** [YY YYYY] Chevauchement entre au moins deux locuteurs & Poursuite du tour après chevauchement Enchaînement rapide Doute de la personne en charge de la transcription (c'est; ces) Annotation de certaines activités paraverbales <((en riant)) tu es> Délimite la direction du regard pour chaque +---+, y---y participant. +, ¶ et % renvoient respectivement à JH. IS et SB. Le phénomène continue jusqu'à la ligne suivante. ---->8 Le phénomène continue jusqu'à la ligne 8. #1 #im1 Image 1

Références bibliographiques

Adam, J.-M. (2008) : La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours [2ème édition]. Paris, Armand Colin.

Adam, J.-M. (2011): Les textes: types et prototypes [3ème édition]. Paris, Armand Colin.

http://icar.univ-lyon2.fr/projets/corinte/bandeau_droit/convention_icor.htm (consulté le 18 mars 2015).

- Amossy, R. (2000): L'argumentation dans le discours. Paris, Nathan.
- Angenot, M. (2008): *Dialogues de sourds: traité de rhétorique antilogique*. Paris, Mille et une nuits.
- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983): L'argumentation dans la langue. Bruxelles, Mardaga.
- Benveniste, E. (1966) : Problèmes de linguistique générale. Paris, Gallimard.
- Bergmann, P., Brenning, J., Pfeiffer, M. & Reber, E. (Éd.). (2012): *Prosody and Embodiment in Interactional Grammar*. Berlin, Boston, De Gruyter.
- Berrendonner, A. (1981): Éléments de pragmatique linguistique. Paris, Minuit.
- Calbris, G. (2003): L'expression gestuelle de la pensée d'un homme politique. Paris, CNRS Editions.
- Coltier, D., Dendale, P. & De Brabanter, P. (Éd.). (2009): La notion de prise en charge en linguistique / Langue française 162. Paris, Armand Colin.
- Couper-Kuhlen, E. & Selting, M. (Éd.). (1996): *Prosody in Conversation: Interactional Studies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Deppermann, A. (Éd.). (2013): Conversation Analytic Studies of Multimodal Interaction / Journal of Pragmatics 46(1).
- Doury, M. (1997): Le débat immobile. L'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences. Paris, Kimé.
- Doury, M. (2003): « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame », *Langage et société*, 3(105): 9-37.
- Doury, M. (2004): « La fonction argumentative des échanges rapportés », in J. M. L. Munoz, S. Marnette & L. Rosier (Éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan: 254-264.
- Doury, M. (2012): « Preaching to the Converted. Why Argue When Everyone Agrees? », *Argumentation*, 26(1): 99-114.
- Ducrot, O. (1984): Le dire et le dit. Paris, Minuit.
- Garfinkel, H. (1967): Studies in ethnomethodology. Englewood Cliffs (N.J.), Prentice-Hall.
- Goodwin, C. (1981): Conversational Organization: Interaction Between Speakers and Hearers. New York, Academic Press.
- Grize, J.-B. (1982): De la logique naturelle à l'argumentation. Genève, Droz.
- Gülich, E. & Mondada, L. (2001): « Konversationsanalyse/Analyse conversationnelle », in G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt (Éd.), Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL). Band/Volume I,2. Méthodologie (Langue et société/Langue et classification/Collection et traitement des données), Tübingen, Max Niemeyer Verlag: 196-250.
- Heritage, J. (1984): Garfinkel and ethnomethodology. Cambridge, Polity Press.
- Holmes, J. & Marra, M. (2004): « Leadership and Managing Conflict in Meetings », *Pragmatics*, 14: 439-462.
- Hübler, A. (2007): « On the Metapragmatics of Gestures », in W. Bublitz & A. Hübler (Éd.), *Metapragmatics in Use*, Amsterdam, John Benjamins: 107-128.
- Jacquin, J. (2011): « Localiser, décrire et faire voir le fait argumentatif: le modèle dialogal de l'argumentation au défi d'un corpus complexe », A contrario, (16): 88-109
- Jacquin, J. (2014): Débattre. L'argumentation et l'identité au coeur d'une pratique verbale. Bruxelles, De Boeck.
- Jacquin, J. (2015): « Multimodal Counter-Argumentation in the Workplace: The Contribution of Gesture and Gaze to the Expression of Disagreement », in G. Ferré & M. Tutton (Éd.), GESPIN 4 Proceedings, Nantes, Université de Nantes: 155-160.
- Jacquin, J. & Micheli, R. (2012): « Entre texte et interaction: propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences

- du langage », in F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal, T. Klingler, P. Ligas, S. Prévost & S. Teston-Bonnard (Éd.), *Actes du CMLF 2012 3ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, Lyon, EDP Sciences : 599-611.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980) : L'énonciation. De la subjectivité dans le langage. Paris, Armand Colin.
- Lynch, M. (2002): « From naturally occurring data to naturally organized ordinary activities: comment on Speer », *Discourse Studies*, 4(4): 531-537.
- Marra, M. (2012): « Disagreeing without being disagreeable: Negotiating workplace communities as an outsider », *Journal of Pragmatics*, 44(12): 1580-1590.
- Mondada, L. (2007): « Multimodal Resources for Turn-Taking: Pointing and the Emergence of Possible Next Speakers », *Discourse Studies*, 9(2): 194-225.
- Nølke, H. (1992): « Ne... pas: négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation », *Langue française*, (94): 48-67.
- Nølke, H. (2001): Le regard du locuteur 2: pour une linguistique des traces énonciatives. Paris, Kimé.
- Ochs, E., Schegloff, E. A. & Thompson, S. A. (Éd.). (1996): *Interaction and Grammar*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Pekarek Doehler, S., De Stefani, E. & Horlacher, A.-S. (2015): *Time and Emergence in Grammar. Dislocation, Topicalization and Hanging Topic in French Talk-in-Interaction*. Amsterdam, John Benjamins.
- Plantin, C. (1996): « Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas », *Langue française*, 112: 9-30.
- Plantin, C. (2005): *L'argumentation: histoire, théories et perspectives.* Paris, PUF. Plantin, C. (2012): « Persuasion or Alignment? », *Argumentation. An International Journal on Reasoning*, 26(1): 83-97.
- Rossano, F. (2013): « Gaze in conversation », in J. Sidnell & T. Stivers (Éd.), *The Handbook of Conversation Analysis*, Chichester, Wiley-Blackwell: 308-329.
- Sacks, H., Schegloff, E. A. & Jefferson, G. (1974): « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language*, 50(4): 696-735.
- Selting, M. & Couper-Kuhlen, E. (Éd.). (2001): Studies in Interactional Linguistics. Amsterdam, John Benjamins.
- Sidnell, J. & Stivers, T. (Éd.). (2005): *Multimodal Interaction / Semiotica 156*. Berlin, Walter de Gruyter.
- Sidnell, J. & Stivers, T. (Éd.). (2013): *The Handbook of Conversation Analysis*. Chichester, Wiley-Blackwell.
- Stadler, S. A. (2006): Multimodal (im)politeness: the verbal, prosodic and nonverbal realization of disagreement in German and New Zealand English (Doctoral dissertation).
- Suchman, L. (1987): Plans and Situated Actions. The Problem of Human-Machine Communication. Cambridge, Cambridge University Press.
- Traverso, V. (2005): « Cristallisation des désaccords et mise en place de négociations dans l'interaction: des variations situationnelles », in M. Grosjean & L. Mondada (Éd.), *La négociation au travail*, Lyon, PUL: 43-69.